

Antipode

Règlement en vue des élections du 25 mai 2014

Dispositif prévu et période de prudence:

- Les candidats ne seront pas à l'antenne dans le cadre des rendez-vous d'information jusqu'au 25 Mai et ce depuis le 25 Février (période de Prudence). Les candidats ne prendront la parole sur antenne que dans la seule nécessité de l'information et sans déborder ni faire un lien avec leur programme politique. L'initiative de leur donner la parole doit être appréciée par la rédaction.
- Aucune diffusion de sondage propre à la radio n'est prévue sur antenne. Nous commenterons toutefois dans les journaux parlés, les sondages qui sortent dans la presse écrite avec les règles de prudence qui en découlent.
- L'information politique, sera, quant à elle, traitée dans le respect des principes d'équilibre et de représentativité. Tous les partis du Brabant wallon représentés actuellement au fédéral, à l'Europe ou à la région seront traités.
- Antipode prévoit de camper les enjeux des élections par 3 séquences sous forme d'interview auprès d'un expert politologue. La séquence Europe sera la première à être diffusée le lundi 12 mai, une séquence sur les élections fédérales le mardi 13 mai et enfin une séquence sur les élections régionales le mercredi 14 mai.
- Antipode a décidé de prendre le contre-pied et présenter les enjeux politiques des élections de mai 2014 en interviewant 7 acteurs de la vie économique, social, culturel, etc. Sous forme de questions-réponses de 2 min. Les interventions de ces citoyens issus de la société civile seront repris dans une émission spéciale «élections» le lundi 26 mai de 9h à 10h.
- Veille des élections:
Aucune interview et aucun sondage ne seront amenés sur antenne la veille des élections.
- Antipode n'organise pas de débat électoral.

Les résultats seront annoncés sur antenne dans les éditions d'information de 6h45 à 9h. Antipode prévoit par ailleurs une émission spéciale «Elections» de 9h à 10h avec en studio un politologue, une journaliste et un animateur. Lors de

cette heure «élections», nous reviendrons sur les enjeux de ces élections pour les citoyens du Brabant wallon. Des extraits sonores auront été sélectionnés pour diffusion et contextualisés en fonction des résultats.

- Personnel:

Si un membre de l'équipe antenne se présente aux élections, il sera remplacé sur antenne.

- Ce règlement est consultable sur le site antipode.be onglet « élections 2015 ».